Branche écoles

Section Marne

03.26.88.25.53 - 51@se-unsa.org

www.se-unsa.org

diffusé dans l'école

SE-UNSA FLASH ÉCOLES

19 janvier 2007

Menu du jour :

1-CAPD du 18 janvier
2- Rentrée 2007 : prévisions carte scolaire/actions
3- Action du 8 février/ Négociations salariales dans la Fonction Publique
4- Les EPEP : positionnement du Se-UNSA
5- Les utilitaires : fiche pratique sur le plan de mise en sûreté face aux risques majeurs

1-CAPD du 18 janvier

Liste d'aptitude directeur d'école : 61 nouveaux collègues ont reçu un avis favorable. 6 n'ont pas été inscrits sur la liste.
Permutations informatisées : 80 collègues demandent à permuter. Nous suivons les dossiers de ceux qui nous ont contactés
Stage préparant au diplôme de directeur établissement d'éducation adaptée et spécialisée : 2 candidats.
Stage psychologues : aucun candidat
Listes complémentaires : 6 collègues ont été recrutés sur liste complémentaire début janvier. Un autre recours à la liste est envisagé

Nous avons prévenu les collègues syndiqués et ceux qui nous ont contactés

2- Rentrée 2007 : Répartition des moyens (!) attribués à l'Académie pour le premier et le second degré

Le ministère a ***opportunément*** revu à la baisse les chiffres des effectifs des élèves des écoles ce qui entraine la suppression de **72** emplois d'enseignants du premier degré dans notre académie. Dans le même temps, **7** emplois d'intervenants en langue vivante sont supprimés.

Pour les collèges et lycées ce sont 262 nouvelles suppressions qui se cumulent à celles des trois années précédentes :

- **188** emplois supprimés au prétexte des évolutions démographiques ;
- **74** équivalents temps plein au titre de la révision des décharges statutaires ;
- **11** postes sont redéployés pour permettre la mise en place d'UPI et de classes relais.

Ces décisions devaient être examinées au Comité Technique Paritaire Académique à Reims aujourd'hui. **Les représentants du personnel ont refusé de siéger et ont fait la déclaration ci-dessous.**

Déclaration au CTPA des représentants de la FSU, de l'UNSA éducation, du SGEN CFDT, de la CGT, le 19 janvier 2006.

Monsieur le Recteur,

Le CTPA du 19 janvier est convoqué pour donner un avis sur la répartition des moyens attribués à l'Académie pour le premier et le second degré. Pour la cinquième année consécutive, nous avons des retraits de postes, pour le premier degré c'est moins 72 ETP, pour le second degré c'est moins 262 ETP. Depuis 2003 c'est prés de 1300 ETP qui auront été ainsi supprimés.

Pour le premier degré, nous estimons que ces conditions de rentrée vont entraîner une nouvelle baisse de la scolarisation en maternelle, des classes surchargées, une réduction de la formation continue, l'insuffisance de moyens pour le soutien scolaire.

Pour le second degré les LEGT seront particulièrement touchés (moins 126,5 ETP pour 38 lycées d'enseignement général et technologique). La suppression de 7347 heures supplémentaires effectives vont remettre en cause les activités pédagogiques de soutien aux élèves.

Aux arguments habituels de la baisse démographique(qui est bien réelle) et « au nécessaire rééquilibrage » des dotations en direction des académies qui connaissent une augmentation des leurs effectifs élèves s'ajoutent pour cette rentrée 2007 la mise en

œuvre de la modification des décrets de 1950 qui permet au ministère dans une logique comptable de récupérer 3058 ETP dont 74 ETP pour notre académie.

Nous ne pouvons accepter les conditions de cette rentrée. En effet, dans cette région ou l'échec scolaire reste encore trop important, l'investissement, la volonté de tous les personnels ne peuvent suffire, et encore moins les redéploiements de moyens. D'autre part l'évolution défavorable de la démographie scolaire entraîne de fait des difficultés de fonctionnement dans des établissements dont les viviers d'élèves s'amenuisent mettant en danger leur offre de formation, leurs filières, leurs choix d'options, des collèges, des LP, des LEGT des 4 départements sont concernés. Comment y faire face ? bien sûr l'Education Nationale n'est pas responsable des difficultés économiques et sociales de notre région, mais elle doit être le repère et donner des signes forts pour aider à inverser les tendances, il n'y a pas de fatalité, encore faut il nous donner les moyens pour que tous les personnels puissent remplir au mieux leur mission tant dans les établissements que dans les services administratifs.

Pour ces raisons, les représentants de la FSU, de l'UNSA éducation, du SGEN CFDT, de la CGT refusent de siéger aujourd'hui et vous demandent, monsieur le Recteur, d'être leur interprète auprès de monsieur le Ministre de l'Education Nationale. **Nous demandons une autre rentrée 2007 et nous appelons tous les collègues à poursuivre les actions engagées depuis septembre, à répondre aux actions de grèves prévues dés le 8 février.**

Le recteur a pris acte de la motion intersyndicale, dont il a contesté la plupart des points. En particulier, sur la baisse des effectifs. Il a annoncé une nouvelle convocation du CTPA, tout en indiquant que « pour lui, la discussion sur la carte scolaire était close ».
Les organisations syndicales en tireront toutes les conséquences !

PREPARATION de la carte scolaire dans la Marne
Faites nous parvenir vos prévisions d'effectifs. *Rappel des seuils désormais appliqués ('IA avait changé l'an passé et ajouté +1) :*

La situation des écoles peut être examinée au regard des moyennes suivantes, en **ouverture** si la moyenne est supérieure / en **fermeture** si la moyenne après fermeture est inférieure.

I - ECOLES SITUEES EN ZEP ET REP : Ecoles maternelles et élémentaires : **25**.
II - ECOLES MATERNELLES : **30**.
III - ECOLES ELEMENTAIRES ET PRIMAIRES
A) Ecoles à 2, 3 ou 4 classes : **25**.
B) Ecoles à 5 classes et plus : **27**

3- Action du 8 février/ Négociations salariales dans la Fonction Publique

Appel à la grève le 8 février dans l'éducation et la recherche

Cinq fédérations de l'éducation et de la recherche, dont **l'UNSA Éducation**, ont lancé cet après-midi un appel spécifique à la grève jeudi 8 février 2007.

Les conséquences des coupes budgétaires se font sentir au moment où les projets de carte scolaire sont présentés par les rectorats et les inspections académiques. C'est — malheureusement, mais réellement — l'occasion, pour les syndicats comme pour les sections fédérales, de construire l'indispensable mobilisation qui s'impose.

Les fédérations de l'Éducation appellent à la grève le 8 février prochain.

Les fédérations de l'Éducation, FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, **UNSA Éducation** se sont à nouveau réunies le 18 janvier.

L'ampleur des suppressions de postes qui se cumulent à celles des années précédentes va entraîner des mesures particulièrement préjudiciables à la réussite de nos élèves.
Elles s'ajoutent aux attaques répétées contre nos métiers, à la dégradation des conditions de travail et au développement de la précarité.

Par ailleurs, comme tous les fonctionnaires, les personnels de l'Éducation nationale subissent depuis des années une perte importante du pouvoir d'achat.

Pour toutes ces raisons, les fédérations appellent les personnels de l'Éducation et de la Recherche publique à faire grève le 8 février dans le cadre de la journée d'action des fonctionnaires.

→ à lire d'autres infos sur nos sites

4- Les EPEP : Positionnement du Se-UNSA

Projet de décret EPEP : non à la tutelle des élus sur l'école !

Le Conseil National du **SE-UNSA**, réuni le mardi 16 janvier 2007, affirme son opposition totale au projet de décret relatif à l'expérimentation d'établissements publics d'enseignement primaire (EPEP).

- Pour le conseil national du **SE-UNSA**, l'entrée pédagogique doit être prioritaire pour réfléchir à une évolution du fonctionnement de l'école. Le **SE-UNSA** réaffirme sa détermination à trouver de véritables solutions, avec l'objectif de mieux faire réussir les élèves. Or, le projet de texte ministériel n'est basé que sur une approche structurelle.
- Ce projet apparaît comme une mise sous tutelle des écoles par les élus locaux. En les rendant majoritaires au conseil d'administration, le texte remet ainsi en cause l'indépendance pédagogique dont doivent disposer les enseignants, fonctionnaires de l'Etat.
- L'empilement et le manque de lien entre les instances de concertation des écoles et de l'EPEP aboutiront à un accroissement de la charge de travail des enseignants et des directeurs d'écoles.
- Enfin, le conseil national du **SE-UNSA** est opposé à la création d'un échelon hiérarchique supplémentaire occupé par le directeur de l'EPEP, qui, à terme, pourrait se généraliser aux écoles de grande taille.

En résumé, ce projet n'améliore ni le fonctionnement et la direction d'école, ni l'efficacité pédagogique. De surcroît, il met en péril l'autonomie professionnelle des enseignants. Ce texte ne répond en rien aux exigences du **SE-UNSA**.

En conséquence, le conseil national du **SE-UNSA** demande au ministre de retirer ce projet qui ne peut être que source de conflits. Si ce texte est maintenu, le syndicat appellera les collègues à faire obstacle à sa mise en œuvre.

Vous retrouverez d'autres infos sur ce sujet : www.se-unsa.org

5- Les utilitaires : fiche pratique sur le plan de mise en sûreté face aux risques majeurs :

Nous avons édité une fiche pratique sur ce thème, il suffit de nous la demander au : 51@se-unsa.org

Notre site internet départemental: **http://sections.se-unsa.org/51**

Notre site internet national : www.se-unsa.org

Vos contacts au Se-UNSA :

Céline ROBCIS
Titulaire élue à la CAPD
Permanence à la section le **jeudi**
06 89 89 79 59

Aline GEERAERTS
Secrétaire 1er degré
Permanence à la section le **vendredi**
06 30 41 57 32

Jean-Michel ALAVOINE
Responsable Jeunes Enseignants
Permanence à la section le **lundi**

Michel CHAVALLARD
Secrétaire départemental du **SE-UNSA** Marne
Permanence **tous les jours**
03.26.88.25.53

Les infos pratiques, l'actualité sur http://sections.se-unsa.org/51

Avec le SE-UNSA Je fais la différence !

Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à 51@se-unsa.org

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.

SE-UNSA Marne Maison des Syndicats, 15, bd de la Paix , BP 149 51055 REIMS cedex
☎ **03.26.88.25.53** Fax : 03 26 40 92 78 **51@se-unsa.org**